

## DOSSIER D'INSCRIPTION RECYCLAGE AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

### Comment dois-je procéder pour remplir mon dossier ? Que se passe-t-il ensuite ?

- Je lis jusqu'au bout cette première page ;
- Je n'imprime que les pages 6 & 7 ;
- Je renseigne et complète le dossier « inscription » et la fiche de renseignements administratifs ;
- Je vérifie que j'ai bien coché toutes les cases de la « feuille d'inscription. (Page 7) ;
- Je rédige une demande de candidature à l'examen du RECYCLAGE BNSSA à Monsieur le Préfet du Var ;
- J'envoie le dossier **Complet** et ses pièces jointes en courrier simple à l'adresse de l'UDPS83 ;
- Je reçois un accusé réception de mon envoi (par mail ou SMS)
- Mon dossier est enregistré (*La session est fixée règlementairement à 10 participants maximum et la validation des inscriptions s'effectue dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets*)
- Je reçois une convocation 1 semaine avant la session de formation ;
- Je participe à la formation et à l'évaluation continue ;
- Je me présente à l'examen final ;
- Je procède à la récupération de mon attestation de participation à la formation.
- En cas de réussite aux 2 épreuves prévues à l'article 10 de l'arrêté du 22 juin 2011, une attestation nominative de **maintien des acquis** vous sera notifiée par l'intermédiaire de l'UDPS 83 et sa durée est identique à celle de l'examen initial. (5 ans)

### Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription à la formation et à l'examen

- Une photo d'identité (agrafée au dossier d'inscription)
- La **fiche de renseignements administratifs et d'inscription à la formation** préparatoire à l'examen du BNSSA
- Une **demande écrite du candidat** sollicitant son inscription à l'examen de recyclage BNSSA, adressée à Monsieur le Préfet du Var
- Une **copie du BNSSA initial et de la dernière attestation de recyclage quinquennal** ;
- Photocopie du diplôme initial de secourisme (PSE1)
- Attestation de Formation Continue annuelle en cours PSE1
- Certificat médical type de moins de trois mois ;
- Pour les candidatures isolées et/ou d'un autre département **une attestation d'assiduité** aux cours fournie par l'association ou l'organisme de formation et une **lettre justifiant des motifs** ayant conduit à une inscription hors du département de lieu de résidence ou de formation
- Le chèque de règlement des frais pédagogiques (voir tarifs financement personnel)
- 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse **dont 1 au format A4**

#### ***En cas de prise en charge des frais pédagogiques par un financeur :***

- Le chèque de caution du règlement des frais pédagogiques égal au coût de la formation (tarif financement personnel)
- la fiche de prise en charge financière signée (à télécharger sur le site [www.udps83.com](http://www.udps83.com) rubrique planification-stages)
- Convention de formation en 2 exemplaires signés (à demander auprès de l'UDPS83)

## Adresse et coordonnées de l'organisme de formation

**UDPS 83 – 1221 route de Fabrégas – 17 lot Marius Arnaud – 83500 LA SEYNE SUR MER**  
[formation@udps83.com](mailto:formation@udps83.com) Contacts : Jeff.BANDINI – 06.10.94.55.91

## Tarif : financement personnel

- \* 200€ (deux cents euros) recyclage BNSSA + FC PSE1
- \* 130€ (cent trente euros) recyclage BNSSA seul

## Conditions et déroulement de l'entrée en formation

- Être titulaire du BNSSA ;
- Détenir le certificat de compétence de secouriste (PSE1) à jour de sa formation continue.  
(Une formation est prévue dans le cadre de la préparation au recyclage BNSSA pour les candidats)
- Être reconnu apte médicalement.

### Pièces à présenter le 1er jour de la formation :

- Une **pièce d'identité en cours de validité**
- Votre convocation

## Exemple courrier

**Monsieur le Préfet du Var**  
**Service interministériel de la défense et de la Protection Civiles**

**Objet :** Acte de candidature à l'examen du maintien des acquis BNSSA

Madame, Monsieur,

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ souhaite porter à votre connaissance ma candidature aux épreuves d'examen du «Recyclage du BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE » . Je m'engage à transmettre un dossier complet à l'UDPS83, organisme de formation avec qui je participe à la préparation nécessaire pour cet examen.

Avec mes respectueuses salutations.

Fait le, -----à-----

Signature du déclarant

## Organisation de la formation

(Attention l'ensemble des cours est obligatoire pour la formation)

**Début formation** : Mercredi 23 avril 2019

**Fin de formation** : Jeudi 25 avril 2019

**Examen final préfectoral** : Vendredi 26 avril 2019

**Formation aquatique** : piscines de l'aire Toulonnaise.

**Formation continue BNSSA : (voir programme ci-dessous)**

**Formations continue PSE1 : 07 heures** (date à définir avec le candidat non à jour de sa formation continue)

- Le nombre de place est limité pour la formation.
- Le certificat médical pour accéder à la formation est obligatoire.
- Renseignements complémentaires : 06.64.90.07.82 ou 06.10.94.55.91  
par mail : [formation@udps83.com](mailto:formation@udps83.com)

## PLANNING et PROGRAMME de la FORMATION Recyclage BNSSA 2019 (Peut être modifié)

Mardi 23/04/2019	Mercredi 24/04/2019	Jeudi 25/04/2019		Vendredi 26/04/2019
7H30/09H00 Piscine	7H30/09H00 Piscine	7H30/09H00 Piscine	4,5	09H00/12H00 OU 14H00/17H00 <b>EXAMEN</b> PISCINE "JAUREGUIBERRY" TOULON
9H00/10H00 Prises de dégagement	9H00/12H00 Secourisme en Situation	9H00/10H00 Prises de dégagement	3	
11H00/12H00 Réglementation		11H00/12H00 Secourisme Sauvetage	3	
13H30/15H00 Piscine	13H30/15H00 Piscine	13H30/15H00 Piscine	4,5	
15H00/16H00 Secourisme Bilans	15H00/16H00 Technique Sauvetage	15H00/16H00 Réglementation	3	
<b>TOTAL</b>			<b>18</b>	

## **NATURE DES EPREUVES DE L'EXAMEN du BNSSA**

**Il est obligatoire de suivre une formation pour pouvoir se présenter à l'examen**

NATURE DES EPREUVES D'EXAMEN ET DE VERIFICATION DU MAINTIEN DES ACQUIS (extraits)

### **Epreuve n°1 : Parcours de Sauvetage Aquatique en continu de 100 mètres**

- départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface,
- 2 parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini, sans que le candidat ne prenne appui,
- une plongée dite "en canard", suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1.80 mètres et 3.70 mètres de profondeur ; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 mètres, visage hors de l'eau.

La position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente et située à 5 mètres au plus de la fin du parcours. Lors du remorquage le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au-dessus du niveau de l'eau.

A chaque virage, le candidat doit toucher la paroi verticale du bassin ou un repère matérialisé. L'épreuve est accomplie sans que le candidat ne reprenne pied. Cependant, celui-ci est autorisé à prendre appui au fond, lors de la saisie et de la remontée du mannequin. Le candidat effectue l'épreuve en maillot de bain.

Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince-nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites ci-dessus, en moins de :

- 3 minutes, lors de la vérification de maintien des acquis.

Un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant de prendre part à une autre épreuve.

### **Epreuve n° 3 : Porter secours à une personne en milieu aquatique**

- Le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord,
- la victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime,
- le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel, après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche.

Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt.

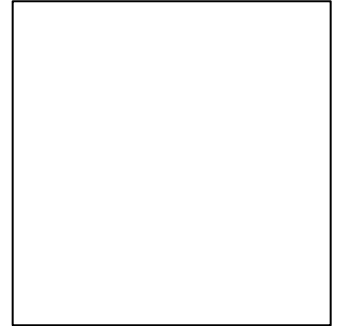
Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.

Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble de l'épreuve.

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DE RECYCLAGE AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Photo d'identité



NOM : .....NOM D'EPOUSE : .....  
Prénoms : .....Sexe : .....Situation de famille : .....  
Date de naissance : ...../...../.....Lieu de naissance : .....Dépt : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....Ville : .....  
N° Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

#### FINANCEMENT (frais pédagogiques) :

- Financement personnel : établir un chèque de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de « **UDPS 83** ».
- Si prise en charge par l'employeur : faire renseigner un bon de prise en charge financière par l'employeur et établir un chèque **de caution** de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de « **UDPS 83** »
- Si prise en charge par un financeur par subrogation : prendre contact avec le service formation UDPS83
- Année obtention : Premiers Secours en Équipe niveau 1 (PSE1) : ..... Dernière FC : .....  
(Fournir photocopie du diplôme et de la dernière formation continue si elle a eu lieu)
- Doit suivre une formation initiale Premiers Secours en Équipe niveau 1 (PSE1)

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'organisation de cette formation et m'engage à m'y conformer. Je confirme ma participation à la préparation de l'examen du B.N.S.S.A.

Date :                      Signature du candidat

